

Le tournesol

JOURNAL COMMUNAUTAIRE



Juin
2020

Chers citoyennes et citoyens



Un printemps et une saison estivale 2020 tout à fait unique !

En matière de gestion municipale, depuis mars dernier, nous vivons une expérience unique et hors du commun. Jour après jour les règles changent, notre planification municipale s'ajuste ainsi que tous les projets. Nous sommes quand même fiers, car les services n'ont pas cessé et tout le personnel est demeuré en poste afin de bien vous desservir, et ce, malgré des ajustements constants. En ce sens, le personnel n'a pas eu de répit et tout indique que la saison estivale se poursuivra sous le même rythme. De votre côté, vous avez été formidable, car vous avez collaboré de façon extraordinaire avec l'équipe en place.

Citons en exemple, le dossier du camp de jour. Notre nouvelle coordonnatrice a concocté une belle programmation qui se veut attrayante et sécuritaire malgré les consignes très serrées exigées par la santé publique. Votre collaboration sera encore sollicitée, car la municipalité doit composer avec un ratio défini par le gouvernement. Nous ferons le maximum pour accepter tous les enfants, mais de toute évidence la priorité sera accordée aux parents qui se sont inscrits les plus rapidement.

Ajoutons également la venue tardive des conteneurs pour les résidus verts et les matériaux de construction. Cette situation survient suite à une décision du conseil d'administration de la Régie des déchets de diminuer les points de dépôt pour une période indéterminée. Malgré tout, les membres du conseil de Sainte-Eulalie ont décidé d'aller de l'avant afin de bien vous desservir étant conscients que c'est un service important pour nos citoyens et que cela préserve l'environnement de notre milieu de vie. Par

ailleurs, à cause de la Covid-19, la municipalité a mis en place de nouvelles mesures dont un horaire établi ainsi qu'un gardien qui veille à ce que tout se déroule bien. Encore une fois, votre patience et collaboration sont sollicitées, mais pour une bonne cause, vous avez maintenant le service à proximité toujours situé au garage municipal.

En résumé, les dossiers avancent et nous avons cette chance à Sainte-Eulalie, d'être moins affecté en termes de cas que dans d'autres villes. Nous avons cette qualité de vie et de solidarité citoyenne que nous souhaitons préserver au-delà de la pandémie. Aussi, nous avons plusieurs rencontres en visioconférence pour avancer les divers dossiers notamment :

Le projet d'affaires au cœur du noyau villageois qui avance très bien et dont la première phase de la faisabilité du projet sera déposée sous peu. Il y a aussi le projet d'embellissement de Sainte-Eulalie qui est complété. Nous avons hâte de vous présenter le tout lors de la prochaine consultation citoyenne. Les travaux de la nouvelle station de traitement des eaux ont repris dont l'échéancier sera revu et corrigé étant donné les circonstances de la Covid-19.

Il y a une foule d'autres aspects qui touchent nos vies en cette période difficile de pandémie. Vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'équipe municipale qui se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.

Avec le déconfinement et la belle température qui débutent, nous tenons à souligner l'apport exceptionnel de Chantale Désilets et de Mario Perreault qui, avec leur équipe de bénévoles, ont pris en charge le Jardin collectif. Nous aurons la chance de suivre son évolution tout le long de l'été.

En conclusion, nous vous invitons à demeurer prudents tout en trouvant plaisir dans les petits bonheurs de la vie.

Gilles Jr Bedard, maire

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du conseil prévue le lundi 1^{er} juin à 19 h 30 aura lieu à huis clos. Ceci est une mesure exceptionnelle prise par la ministre de la Santé et des Services sociaux afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus.

Les citoyens sont invités à contacter la municipalité ou encore envoyer toute question par courriel à info@sainte-eulalie.ca avant ou après la séance publique qui aura lieu exceptionnellement en visioconférence.

Pour tous les détails des réunions du conseil, veuillez consulter le site internet de la municipalité de Sainte-Eulalie.

Tous les [procès-verbaux sont disponibles sur notre site www.journal-web.net/link/4rgu](http://www.journal-web.net/link/4rgu)

Rappel !



Inscrivez-vous dès maintenant à notre [Service Alerte Citoyenne !](http://www.journal-web.net/link/9ixo)
www.journal-web.net/link/9ixo

BIBLIOTHÈQUE



RESSOURCES NUMÉRIQUES

En attendant la réouverture de la bibliothèque, voici comment accéder à une grande variété de ressources en ligne !

Voici un communiqué de presse provenant du Réseau BIBLIO CQLM [Communiqué de presse www.journal-web.net/link/31jr6](http://www.journal-web.net/link/31jr6) pour vous faire part de tous les services offerts ainsi que la manière d'y accéder.

Plusieurs livres, magazines et journaux s'offrent à vous et ce service est gratuit ! Pour plus d'information, consultez le lien suivant : <https://biblietcie.ca/> www.journal-web.net/link/1irvl

Martine Perrin, agente de liaison et de développement, Réseau BIBLIO CQLM

Nous travaillons actuellement à aménager la bibliothèque afin de rendre les visites sécuritaires pour tous nos citoyens ainsi que nos bénévoles.

RÉGIE DES DÉCHETS



COLLECTE D'EMCOMBRANTS

Avec l'été qui pointe le bout de son nez et le ménage du printemps, peut-être aurez-vous des encombrants à vous départir. Elle arrive : la collecte des encombrants aura lieu le 3 juin prochain ! Par contre, prenez note qu'en raison de la forte demande, un retard dans la collecte est possible.

Quelques conseils :

- La collecte des encombrants a lieu la même journée que la collecte habituelle des ordures, mais s'effectue à partir de deux camions différents. Assurez-vous que vos encombrants soient positionnés à côté de votre bac à ordures et non devant, de sorte à permettre le vidage du bac;
- Garder à l'esprit que le temps de transfert dans le camion doit être court et que le matériel doit pouvoir être chargé par deux (2) hommes. Les articles trop lourds ne seront pas collectés;
- Les articles disposés dans une remorque ou dans une boîte de camionnette ne seront pas ramassés;
- Les boîtes de carton ne sont pas visées par cette collecte. Veuillez les mettre dans votre bac bleu.

Nous vous rappelons que vous avez droit à un maximum de 2 mètres cubes par résidence, soit l'équivalent de la grandeur d'un boîte de camionnette.

Source : Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets
Bécancour-Nicolet-Yamaska

HORAIRE DE COLLECTES POUR LES ORDURES

À TOUS LES MERCREDIS

*3, 10, 17, 24 JUIN
1, 8, *15, 22, 29 JUILLET
5, 12*, 19, 26 AOÛT

* COLLECTE DES ENCOMBRANTS

RÉCUPÉRATION:
À TOUS LES MERCREDIS
À L'ANNÉE.

www.rigidbny.com
819-294-2999

SERVICE DES INCENDIES



FAITES UNE OFFRE !



INTER 80S, AUTOPOMPE CITERNE 1999 à vendre. Meilleure offre acceptée, tel que vu.

Moteur diesel 8.7 litres, transmission automatique, pompe HALE 1050 gall/min, 254 884km, réservoir 2500 gallons, pneus avant et arrière 11R22.5 comme neufs.

Pour informations ou pour soumettre votre offre, veuillez expédier un courriel à : risi@sainte-eulalie.ca et laisser vos coordonnées, nom et numéro de téléphone et nous communiquerons avec vous.

L'offre se termine le 10 juillet 2020.

Raymonde Croteau, directrice générale

ACTIVITÉS...

NOUVELLES RÈGLES POUR LES RASSEMBLEMENTS EXTÉRIEURS



Les rassemblements extérieurs sont permis à certaines conditions :

- **Maximum de 10 personnes;**
- **Distance minimale de 2 mètres entre les personnes de ménages différents.**

À noter :

Les rassemblements intérieurs continuent d'être interdits.

Le port d'un masque ou d'un couvre-visage est fortement recommandé dans les lieux publics et dans les rassemblements extérieurs lorsque la règle de 2 mètres ne peut être respectée.



**DES
NOUVELLES
DE NOUS!**



CAMP DE JOUR DES NOUVELLES DE NOUS !

Étapes à venir!

Pour les familles qui se sont inscrites en ligne dans les dernières semaines, vous recevrez dans la semaine du 8 juin, par courriel et/ou par la poste, les informations suivantes :

- **Facturation avec les méthodes de paiement possible;**
- **La procédure du camp de jour en contexte du COVID-19 - LECTURE OBLIGATOIRE;**
- **L'info-parent.**

C'est le temps de vous inscrire sur notre liste d'attente!

En raison des mesures gouvernementales en lien avec le COVID-19, le camp de jour a plusieurs directives à respecter, entre autres un ratio d'enfants par animateur à la baisse. Cette norme nous oblige malheureusement à limiter nos inscriptions.

Le ratio est présentement de:

- Catégorie 5-6 ans : 5 enfants pour 1 animateur
- Catégorie 7-8 ans: 7 enfants pour 1 animateur
- Catégorie 9-12 ans: 10 enfants pour 1 animateur

Pour offrir une possibilité aux familles d'adhérer au camp de jour au cours de l'été, nous avons mis en place une liste d'attente advenant les situations suivantes:

- 1-L'annulation de l'inscription d'un enfant dans l'été;
- 2-Un ajustement à la hausse du ratio enfants/animateur émis par le directeur de la santé publique du Québec.

Pour la liste d'attente, c'est par ici : [LISTE D'ATTENTE www.journal-web.net/link/33xhl](http://www.journal-web.net/link/33xhl)

Pour toutes questions, je suis disponible pour vous !

Joliane Delisle (819) 350-2447
loisirs@sainte-eulalie.ca



Le Cercle de Fermières du Québec

Bonjour, nous espérons que vous vous portez tous bien. Les réunions mensuelles, le Congrès régional ainsi que le Congrès provincial sont annulés pour cette année. Puisqu'il n'y aura pas d'assemblée générale en juin, les membres actuels du Conseil d'administration local demeurent en poste jusqu'aux prochaines élections.

Malgré les contraintes actuelles, le temps du renouvellement des cotisations est arrivé. La cotisation demeure fixée à **30 \$** pour l'année 2020-2021, ce qui vous permettra de recevoir votre revue L'Actuelle. Vous pouvez payer ce montant en faisant parvenir un chèque libellé au nom du Cercle

de Fermières Aston-Jonction, à l'adresse suivante : 950, 9^e Rang, Saint-Léonard-d'Aston, QC, J0C 1M0.

Vous pouvez aussi faire votre paiement par Virement Interac en me contactant, et je vous guiderai.

De plus, nous ferons tirer un prix de 30 \$, soit l'équivalent d'une cotisation, parmi celles qui auront payé leur cotisation avant le **17 juin 2020**.

Nous vous remettrons votre carte de membre à notre prochaine réunion dont la date reste à déterminer. D'ici là, prenez soin de vous, profitez de chaque instant et permettez-vous une petite gâterie, c'est bon pour le moral.

Gaétane Trudel, responsable des comités communications et recrutement

CommRecr.Fed8.ASTON-JONCTION@cfq.qc.ca

(819) 679-1438

AVIS AUX CITOYENS

MÉDAILLE POUR CHIEN



Veillez noter qu'il est obligatoire de procéder à l'enregistrement de vos chiens et de se procurer une médaille de la SPAA pour tous chiens sur le territoire et ce au plus tard le 3 juin 2020.

DEMANDE DE PERMIS



Toute demande de permis se fait à la MRC de Nicolet-Yamaska, et ce même en période de pandémie !

FEUX À CIEL OUVERT



Quel est l'avantage d'avoir une licence?

La licence permettra d'identifier le propriétaire et assurera le retour à la maison de l'animal rapidement.

De plus, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les chiens dangereux, l'omission de procéder à l'enregistrement d'un chien rend le maître passible d'amende.

Pour toutes questions vous pouvez communiquer directement avec la SPAA au (819) 758-4444.

De plus, prenez note qu'il est également nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'une piscine.

Le formulaire de demande de permis est disponible sur le site web de la MRC à l'adresse suivante : [demande de permis www.journal-web.net/link/1e0er](http://www.journal-web.net/link/1e0er)

Pour plus d'information, veuillez contacter Anne-Marie Désilets, inspectrice en bâtiment et en environnement au (819) 519-2997 poste 2223.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire des feux à ciel ouvert !

La SOPFEU demande la collaboration de la population. Il est très important de suivre cette règle pour limiter les risques d'incendie.

Les feux de foyer munis d'un pare-étincelles sont acceptés seulement.



RÉOUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LE BUREAU MUNICIPAL SERA ROUVERT AU PUBLIC, À
COMPTER DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2020

Nous sommes heureux de vous annoncer que le bureau municipal sera rouvert au public, à compter du lundi 1^{er} juin 2020 selon l'horaire habituel.

Par souci d'assurer la sécurité des citoyens et des employés, des mesures spéciales liées à la COVID-19 ont été mises en place. Si vous devez vous présenter au bureau, nous vous prions de prendre rendez-vous.

- **Un maximum d'une personne à la fois pourra être présente dans l'entrée du bureau municipal** (cette mesure vise à s'assurer de respecter la distanciation physique);
- Un écran de protection a été installé au comptoir de la réception protégeant les visiteurs et le personnel;
- Une solution désinfectante sera à votre disposition lors de votre arrivée.

- Une désinfection des lieux sera effectuée régulièrement;
- Tout employé et visiteur devra s'assurer de respecter les mesures sanitaires recommandées par le gouvernement telles que la distanciation physique et d'éviter les salutations d'usage comme les poignées de main.

Dans la mesure du possible, **nous vous encourageons fortement à nous contacter par téléphone au (819) 225-4345 ou par courriel à info@sainte-eulalie.ca** si vous désirez obtenir une information municipale.

Nous vous invitons également à utiliser les services en ligne pour effectuer le paiement de vos taxes municipales.

Merci de votre habituelle collaboration !

Prenez note que certaines informations peuvent diverger dans le présent journal compte tenu du délai de publication et la vitesse à laquelle les directives gouvernementales au sujet de la COVID-19 nous proviennent.
